

# À Trouville, il n'y aura pas de fermeture de classe

Il n'y aura pas de fermeture de classe à la rentrée scolaire en septembre à l'école publique Louis Delamare-René Coty à Trouville-sur-Mer.

L'annonce est tombée hier, mercredi, en début de soirée. « **L'inspection académique a annoncé ce soir à madame le Maire qu'elle renonçait à la fermeture de classe** », indique la municipalité sur la plateforme Iliwap.

Pour rappel, dès le mois d'avril, les parents d'élèves se sont mobilisés pour montrer leur mécontentement. Ils avaient appris cette menace après le conseil d'école, le 25 mars.

La maire, Sylvie De Gaetano commente : « **Grâce à la mobilisation de la mairie, à mon engagement personnel et au soutien déterminant des parents d'élèves, il n'y aura pas de fermeture. C'est une belle victoire collective pour nos enfants et l'école publique.** »



Il n'y aura pas de fermeture de classe à l'école publique Louis Delamare-René Coty à Trouville-sur-Mer en septembre. Ouest-France